

46. Nous avons pris acte de l'importance que revêt pour le Gouvernement du Japon le règlement pacifique de son différend avec l'Union soviétique sur les Territoires du Nord.

47. Le gouvernement hôte fera part à l'Union soviétique des résultats du Sommet de Houston.

LES NATIONS EN DÉVELOPPEMENT

48. Nous réitérons que notre engagement envers le monde en développement ne sera diminué d'aucune façon par le soutien que nous accordons aux pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est qui entreprennent des réformes. Les nations en développement les plus pauvres doivent continuer de faire l'objet d'une attention spéciale. La reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA) au montant de 11,6 milliards de DTS approuvée en décembre dernier fournira à ces pays des ressources dont ils ont besoin. Le facteur environnemental entre maintenant en ligne de compte dans les prêts au développement. Nous avons l'intention de prendre une part constructive à la Conférence sur les pays moins avancés qui se tiendra en septembre à Paris.

49. Les économies industrielles avancées peuvent apporter un certain nombre de contributions notables à l'essor à long terme des pays en développement. En soutenant la croissance économique et la stabilité des prix, nous pouvons offrir à ceux-ci des sources de capital et des marchés stables et en pleine expansion.

En fournissant un soutien financier et technique aux pays en développement qui procèdent à une véritable réforme politique et économique, nous pouvons renforcer chez eux le processus de libéralisation en cours. Les nations industrialisées devraient continuer de faire des efforts pour accroître l'aide au développement et les autres formes d'assistance qu'elles destinent aux pays en développement, notamment en renforçant l'efficacité de cette aide.

50. Dans le monde en développement, on s'accorde de plus en plus à dire que la croissance peut être encouragée grâce à un cadre macro-économique stable, à une réforme sectorielle qui favorise la concurrence, et à l'ouverture des marchés. Pour que des économies libérales puissent fonctionner efficacement et équitablement, il importe aussi que les systèmes politiques soient ouverts, démocratiques et responsables.

51. La protection de la propriété intellectuelle, la libéralisation des régimes d'investissement, y compris l'adoption de règles transparentes et équitables en la matière, et l'équité de traitement pour les investisseurs étrangers et nationaux peuvent aider de façon sensible à créer un climat accueillant pour les investissements.